

FICHE INFO ACCIDENT ELECTRIQUE

2023-22

DR : Pyrénées Landes
Date : 9 juin 2023
Heure : 23h30
Lieu : Bayonne

➤ AGENT
➤ **PRESTATAIRE**

▷ SOUS CONSIGNATION
▷ **ENVIRONNEMENT**
▷ ESSAIS ET MANŒUVRES
▷ SOUS TENSION

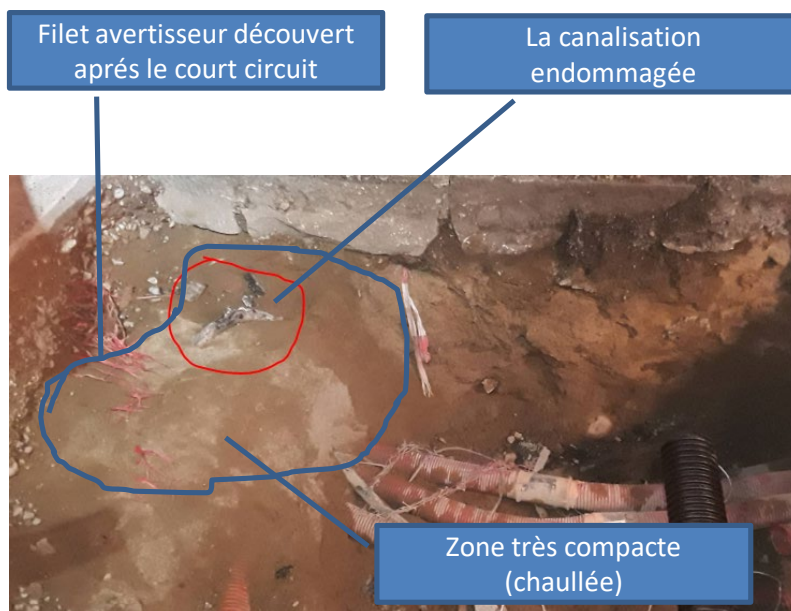
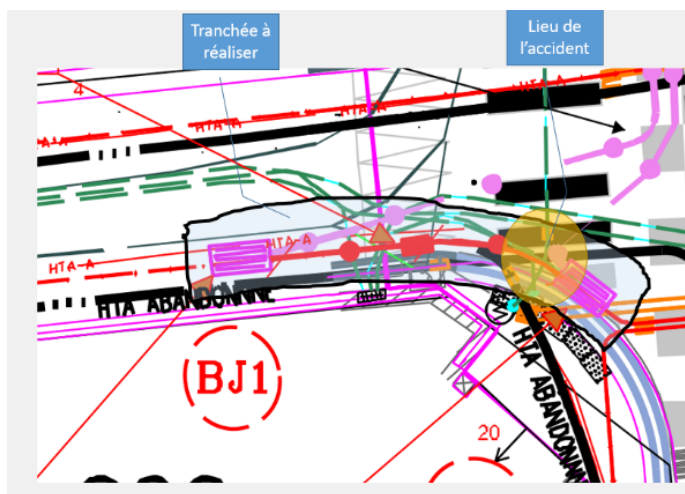
LES FAITS :

Une équipe d'une entreprise prestataire réalise une tranchée à l'aide d'une aspiratrice en vue de la dépose d'une canalisation souterraine HTA et de la réalisation de 2 accessoires souterrains pour l'insertion d'un nouveau poste HTA-BT DP.

L'opérateur de l'aspiratrice rencontre un « point dur » constitué d'agrégats mélangés avec de la chaux. L'équipe de terrassiers réalise un point d'arrêt pour définir la meilleure solution pour détruire ce point dur (marteau piqueur ou aspiratrice avec un embout en fer).

Dans cette réflexion, ils prennent en compte les éléments de réponse de la DICT, à savoir : Point TOPO 0,99m classe A. Dans ce cas la pioche à air n'est pas efficace. L'équipe décide d'utiliser un embout métallique en râpant le sol et en le faisant tourner. Dès le commencement de cette opération un violent court-circuit se produit.

A ce moment, le chargé de chantier guidait l'aspiratrice dans la fouille à environ 2m du court-circuit. Il est très surpris par l'ampleur de celui-ci et par la lumière dégagée.



ACCIDENT AVEC ARRÊT

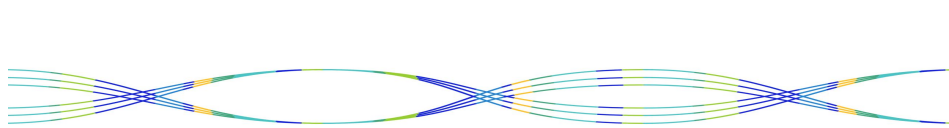
ACCIDENT SANS ARRÊT

AVEC LÉSION

SANS LÉSION

Vigilance Fondamentaux





FICHE INFO ACCIDENT ELECTRIQUE

2023-22

DR : Pyrénées Landes

Date : 9 juin 2023

Heure : 23h30

Lieu : Bayonne

➤ AGENT

➤ PRESTATAIRE

▷ SOUS CONSIGNATION

▷ ENVIRONNEMENT

▷ ESSAIS ET MANŒUVRES

▷ SOUS TENSION

MESURES IMMEDIATES / CONSÉQUENCES :

L'équipe informe immédiatement le chargé d'exploitation qui dépêche sur place une équipe ENEDIS pour mettre le réseau en sécurité.

Les techniciens d'ENEDIS conseillent au Chargé de Chantier d'aller consulter dans un centre hospitalier.

Il en ressort rapidement, sans sequelles.

QUE S'EST IL PASSE ?

La canalisation n'est pas à 1m, elle est à 30 cm de profondeur. Elle est sectionnée en 2 par l'embout métallique de l'aspiratrice.

CAUSES :

- L'équipe fait un point d'arrêt mais ne choisit pas la bonne solution. Elle décide d'utiliser un embout métallique de l'aspiratrice et de gratter le sol avec le moteur rotatif alors que cette opération est INTERDITE suivant la fiche AT-TED du guide d'application de la réglementation INERIS.
- La canalisation est située à 30 cm de profondeur et non 99 cm comme précisé sur le plan.
- La victime (chargé de chantier) est à proximité de la buse en action.

CE QU'IL AURAIT FALLU FAIRE :

- Ne pas utiliser un embout métallique et se reporter aux recommandations du guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.
- Ne pas se tenir à proximité immédiate de la buse d'aspiration conformément aux orientations de l'OPPBTP - « prévention sur les chantiers de terrassement ».

